



COMMERCE

MES PREMIERS PAS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



LE SAVIEZ-VOUS ?



- L'éclairage représente 25 % de la facture énergétique moyenne d'un commerce. L'amélioration des conditions d'éclairage est source de confort pour les clients et le personnel. Cela permet aussi de mettre en valeur les produits, tout en améliorant l'attractivité du commerce
- Les communes de Vallons de Haute Bretagne Communauté se sont engagées dans le programme « TER » pour Territoire Économique en Ressources, qui permet de s'inscrire dans une perspective de prévention des déchets, de décarbonisation des achats et de dynamisation du tissu économique, social et local. Votre interlocuteur pour les sujets d'économie circulaire : charlotte.gazeau@vallonsdehautebretagne.fr
- En 2021, l'État français a signé avec 15 acteurs du commerce en ligne une charte d'engagement afin de réduire l'empreinte environnementale du e-commerce

POINTS D'ATTENTION EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Faire le point sur la performance environnementale de mon local en réalisant un diagnostic de performance énergétique. Les dépenses liées à l'énergie varient en fonction de l'isolation du local, du mode de chauffage et du type d'éclairage. Si nécessaire, discuter de ces sujets avec le propriétaire pour envisager une rénovation.
- **MAÎTRISER MES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES ET D'EAU :**
 - Optimiser l'éclairage en vitrine et programmer une extinction complète à minima entre 1h et 7h du matin (obligatoire)
 - Privilégier un éclairage basse consommation
 - Éteindre les appareils en veille
 - Procéder à un entretien régulier de mes équipements électriques afin de moins consommer
 - Identifier les fuites d'eau en observant le compteur pendant des périodes de fermeture (ex : le relever le soir puis le matin)
- **ENTRETIEN :**
 - Installer un embout mousseur sur les robinets afin de diminuer le débit
 - Choisir un fournisseur d'énergie renouvelable et locale (Le Label VertVolt peut vous y aider)
 - Entretien régulièrement les appareils de production de froid, afin d'éviter toute fuite des fluides frigorigènes qui sont de puissants gaz à effet de serre
 - Utiliser des produits naturels et biodégradables (y compris pour le nettoyage des surfaces)
- **VENTE ET DISTRIBUTION :**
 - Distribuer / vendre des sacs / cabas réutilisables
- Limiter autant que possible les emballages
- Privilégier les emballages recyclables
- **ÉVITER LE GASPILLAGE :**
 - Mettre les invendus en promotion voire recourir à des applications anti-gaspi (ex : [Too good to go](#), [Phénix](#))
 - Donner des invendus à des associations locales de lutte contre la précarité et à des structures de l'économie sociale et solidaire
 - Informer / conseiller les clients pour qu'ils adaptent à leur tour des pratiques en faveur de la transition écologique